

nismes n'ont pas été créés pour faire la guerre mais bien plutôt pour la prévenir. Quand nous analysons la situation internationale du point de vue de la défense, prenons garde de ne pas faire le jeu de certains instruments de propagande fort actifs aux États-Unis et au Canada ni de justifier les prétentions de ceux qui déclarent à qui veut l'entendre que nous sommes dans une course aux armements en vue de la guerre et non de la paix. Usons de modération dans nos discours.

Je m'étonne de l'importance que prennent les questions militaires et la possibilité d'un conflit, ainsi que de l'indifférence envers le seul organisme capable à mon sens de prévenir la guerre, c'est-à-dire l'Organisation des Nations Unies. Les journaux et le hansard me portent à croire que l'ONU est de moins en moins considérée capable de maintenir la paix. C'est pourtant, à mon avis, le seul organisme qui le puisse. Or, à mon avis, seule l'Organisation des Nations Unies peut sauvegarder la paix. A moins de nous unir pour mettre en œuvre intégralement la Charte des Nations Unies, et à moins de nous grouper autour d'une table de conférence pour nous entendre et pour aplanir les difficultés que posent les questions internationales, la situation en viendra inévitablement à un point où il nous sera impossible de la maîtriser.

Personne, ici ou ailleurs, ne peut critiquer avec quelque fondement le pacte de l'Atlantique-Nord. Nous l'acceptons comme le pendant logique de l'Organisation des Nations Unies. La Charte de l'ONU prévoit la signature, au besoin, de pactes régionaux, et il ne fait aucun doute en ce moment que le Pacte de l'Atlantique était devenu nécessaire, inévitable même. Mais les rouages n'en sont encore qu'au stade embryonnaire. Aucune mesure concrète sur laquelle nous puissions compter. On a tenu une réunion qui a abouti à des engagements d'ordre militaire et économique assez imprécis. Le principe est sain et c'est pourquoi il nous faut l'accepter et faire notre part. Quant à moi, je ne suis pas prêt à aller plus loin.

Il nous faudra d'abord comprendre beaucoup de difficultés qui assaillent le monde. Prenons le cas de l'Allemagne, point névralgique par excellence à l'heure actuelle. Pendant que les Russes y organisent le front de la paix et ne parlent que d'étendre au monde entier un régime pacifique, ils sont à mettre sur pied, dans la partie de l'Allemagne qu'ils occupent, une machine de guerre et une force constabulaire de 50,000 agents. C'est, de fait, une armée. Elle a des chars d'assaut, de l'artillerie et tout. Le Canada devrait se tenir au courant de ce qu'accomplissent là-bas les États-Unis, la France et la Grande-Bre-

tagne et faire en sorte de les aider dans la pleine mesure possible. A mon avis, l'Allemagne est aujourd'hui le point le plus dangereux. Une explosion est à craindre si nous n'usons pas de précautions et si les difficultés actuelles ne sont pas aplanies.

Je ne tiens pas, cet après-midi, à signaler à l'attention du ministre la question générale de la défense puisque, je le répète, nous nous voyons pour la plupart dans l'impossibilité de nous arrêter à quoi que ce soit de concret. Le ministre n'a rien sur quoi il puisse donner des instructions à ses fonctionnaires. Tout ce que nous pouvons faire c'est d'approuver les crédits, en obtenir la meilleure justification possible en comité et nous fier sur ceux qui vont dépenser cet argent, le ministre servant d'intermédiaire entre ces fonctionnaires et nous.

Mais je veux signaler au ministre une question que nous pouvons régler et qui se rattache à la défense du pays. Il y a quelques jours, j'ai posé au ministre du Commerce une question relative à la base aérienne de la marine de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. D'après des rapports de presse, cette base n'est pas en bon état. Le ministre du Commerce avait alors confié au ministre des Transports le soin de répondre à cette question. Après y avoir jeté un coup d'œil, celui-ci a répondu; "Cette question concerne le ministre de la Défense nationale." Voilà un bon motif de soustraire au gouverneur en conseil la responsabilité de décisions qu'on renvoie d'un ministre à un autre, et d'en charger quelqu'un de responsable. La question que j'ai posée concernait les trois ministères. Je veux parler de la partie qui relève de la compétence du ministère de la Défense nationale.

Pour ce qui est de la défense du Canada, le ministre le sait, la région d'Halifax ne manque pas d'importance stratégique. Elle a joué un grand rôle dans la conduite des deux dernières guerres. Or il n'y a dans toute la région qu'un seul aéroport, l'aéroport naval de Dartmouth. Air-Canada l'utilise pour les quelques petits avions qui peuvent y atterrir. Je crois que les seuls avions d'Air-Canada qui peuvent y atterrir sont les DC-3. Le problème est à l'étude depuis plus d'un an. La ville d'Halifax a voulu savoir si Air-Canada avait l'intention de faire des aménagements dans la région en vue de permettre l'atterrissage des avions North Star, par exemple, et de faire du port une base aérienne importante. Après avoir visité la région, le ministre du Commerce a émis l'avis, les journaux l'ont signalé, qu'il valait mieux affecter quelques millions de dollars à l'agrandissement de la station navale de Dartmouth qui, tout en servant